D'autre part, Mlle A. Guillemin a demandé avec insistance à céder sa place à un nouveau Commissaire aux comptes pour assurer un roulement.

Il y a donc lieu de procéder à des élections. Par un vote unanime, l'Assemblée constitue ainsi le Bureau pour l'année 1933 :

Président : M. A. Ernout ;
Vice-présidents : MM. E. Albertini et D. Barbelenet ;
Administrateur : M. J. Marouzeau ;
Trésorière : Mlle P. Laurent ;
Commissaires aux comptes : MM. J. Bayet, R. Durand, Ch. Samaran.

COMPTE-RENDU DES SÉANCES

DU

GROUPE ROMAND DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

I.

SÉANCE DU 29 MAI 1932, A MARTIGNY (VALAIS).

Président : M. A. Oltramare.

Membres présents. — MM. P. Barrelet, J. Béranger, Mlles E. Bréguet, M. Broye, MM. M. Budry, A. Burger, M. Chevallier, l'abbé E. Dutoit, P. Fabre, Ch. Favez, C. A. Gunz, Mlle J. Hersch, MM. M. Jeanneret, H. Kaden, W. Liebeskind, Ph. Meylan, M. Niedermann, A. Oltramare, E. Reymond, H. Stehlé, L. Stubbe, J. Treyvaud, E. Wiblé.

Partie administrative.

M. A. Oltramare, en ouvrant la séance, constate avec plaisir la prospérité du Groupe romand de la Société des études latines, qui compte déjà cinquante-six membres. Parmi ceux qui ont adhéré à l'association depuis la séance constitutive du 16 janvier 1932, il est heureux de citer, en particulier, l'illustre historien qu'est M. G. Ferrero, professeur à l'Université de Genève.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté par l'assemblée, qui fixe au 27 novembre la prochaine séance et accueille avec enthousiasme la proposition de M. Oltramare d'y inviter M. Marouzeau.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. M. Niedermann présente, sur *la méthode de la critique des textes latins*, une communication dans laquelle, résumant avec précision l'état actuel de la question, il expose ce qu'il faut entendre par critique

des textes, indique le rôle de la *recensio* et de l'*emendatio*, signale les erreurs qu'il convient d'éviter, en un mot fournit une mise au point des plus claires et des plus utiles.

M. Oltramare remercie M. Niedermann de son très utile exposé et donne la parole à M. Kaden, qui montre comment cette communication intéresse non seulement les latinistes, mais aussi les romanistes. Pour ceux-ci, ajoute-t-il, les gloses ont une plus grande valeur que M. Niedermann ne semble l'indiquer. M. Niedermann répond que la critique des textes juridiques se fait dans des conditions différentes, et qu'en particulier les gloses y sont plus difficiles à éliminer que dans les textes classiques.

II. — M. A. Burger commente *le témoignage d'Aulu-Gelle sur le génitif et le datif singulier de la 5e déclinaison*. Il tente d'établir que le texte connu d'Aulu-Gelle (*N. A.*, IX, 14, 25) : *Sed C. Caesar ... huius die et huius specie dicendum putat*, doit se lire *huius diei et huius speciae*, ce qui confirmerait l'hypothèse de M. F. Sommer concernant l'origine des abstraits en *-iēs* de la cinquième déclinaison.

M. Niedermann félicite M. Burger d'avoir traité en philologue et en linguiste une question épineuse, et déclare que l'explication de M. Burger a emporté sa conviction, tandis que jusqu'à présent il n'était pas très favorable à l'hypothèse de M. Sommer. Toutefois, il se demande si M. Burger ne fait pas trop bon marché du gén. en *-iī;* de plus, contre l'explication donnée du gén. sg. de la 5e déclinaison du type de *diēs* considéré comme une innovation analogique pour laquelle le gén. sg. *uīs* aurait fourni le modèle, il fait valoir que le gén. sg. *uīs* était très peu employé, voire même proscrit, et qu'il ne remplissait donc pas les conditions nécessaires pour pouvoir servir de point de départ à une action analogique. Au sujet du gén. en *-iī*, M. Burger répond que ce gén. n'est phonétiquement pas ancien et qu'il le croit, pour sa part, artificiel.

III. — M. Ch. Favez a choisi comme sujet de sa communication *l'épisode de l'invention de la croix dans l'Oraison funèbre de Théodose par saint Ambroise*. Constatant que ce passage (chap. XLI-LIII) rompt fâcheusement la suite du discours, M. Favez cherche la raison qui a poussé Ambroise à l'y introduire. Il ne faut pas, selon lui, y voir une simple pièce rapportée. En insistant, comme il le fait dans ces chapitres, sur la foi et les autres vertus chrétiennes des empereurs qui se sont succédé de Constantin à Théodose à l'exception de Julien, Ambroise s'efforce d'engager les fils de Théodose dans le chemin suivi par leurs prédécesseurs, en leur montrant qu'ils sont liés par une tradition vénérable, à laquelle, dans sa pensée, restent attachées les destinées du christianisme et la prospérité de l'Empire.

M. Oltramare se demande si M. Favez ne réduit pas trop l'influence

de la rhétorique dans ce morceau. M. Favez répond qu'il est loin de nier l'influence de la rhétorique sur Ambroise, mais que celui-ci l'a moins subie que d'autres écrivains chrétiens, du moins en ce qui concerne la composition. En tout cas, il ne la croit pas prépondérante dans l'épisode en question.

IV. — M. Liebeskind entretient ses auditeurs de *l'administration romaine au Valais*. Après son annexion par les Romains vers l'an 12 av. J.-C., la Vallée Pennine fait partie de la province impériale tripartite : Rhétie-Vindélicie-Vallée Pennine. Pendant la guerre marcomannique, la Vallée Pennine est érigée en province indépendante et comprend quatre *ciuitates*. Martigny (Octodurus), chef-lieu des Véragres, est élevé au rang de forum entre 41 et 54 ap. J.-C., sans absorber la *ciuitas Veragrorum*, qui garde sa structure celtique. A ce moment, les quatre *ciuitates* n'ont pas encore disparu, comme certains historiens le croient. Cette disparition ne se produira que lors de la grande réforme commencée sous Dioclétien et achevée par Constantin : elles feront place alors à la *ciuitas Vallensium*.

Visite d'antiquités.

Après un déjeuner, au cours duquel M. Oltramare lit un aimable télégramme en latin de M. Marouzeau et adresse aux convives un spirituel discours en latin également, les membres présents du Groupe romand visitent les antiquités romaines de Martigny sous la conduite de M. J. Morand, archéologue du canton du Valais.

II.

SÉANCE DU 27 DÉCEMBRE 1932, A GENÈVE.

Président : M. A. Oltramare.

Membres présents. — MM. J. Béranger, H. Borle, M^lles^ E. Bréguet, M. Broye, MM. L. Brutsch, P. Carraz, M. Chevallier, P. Collart, H. Delarue, l'abbé E. Dutoit, P. Fabre, C. Favez, G. Ferrero, F. Grandjean, M. Jeanneret, H. Kaden, A. Labhardt, W. Liebeskind, J. Mercanton, M. Niedermann, A. Oltramare, C. Patois, A. Perrenoud, J.-L. Perrenoud, l'abbé A. Pittet, M^lle^ A. Reymond, MM. E. Reymond, A. Riedlinger, P. Rumpf, H. Stehlé, L. Stubbe, J. Treyvaud, R. Wiblé, M^me^ R. Wiblé.

Partie administrative.

M. A. Oltramare apporte à l'assistance le salut de l'Université de Genève et a la joie de souhaiter la bienvenue à l'animateur des études latines, M. J. Marouzeau, qui voit aujourd'hui réalisé son désir de créer un lien entre latinistes français et latinistes suisses. Il annonce que le